CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E163489** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2027**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2007

Raison sociale : AU' THOMAS' TISME SERVICES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/12/2025

Capital : 137 200

ZONE ARTISANALE LA GROLLE
3 IMPASSE LANDAPOLE
85150 LANDERONDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2007B00182

Siret : 494 331 499 00033

Téléphone : 02 51 43 99 60 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4321A

Responsabilité légale :
ILONINO (930 640 438) / THOMAS CÉDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 5403722

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 185158638

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 185158638

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

E-mail : contact@authomastisme.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 913 373 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4512	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - collectif - tertiaire et industriel	11	28/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/02/2026 17:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.